

Le présent document a comme objectif d'accompagner les employés dans les étapes du **nouveau processus de dépistage** massif des employés en centres hospitaliers, en CHSLD et en URFI.

Si vous avez des questions en lien avec ce processus, vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire.

Tous les documents et informations sont disponibles dans la section
<https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19/coronavirus/covid-19-employes/depistage-du-personnel/depistage-massif-lorsdeclosions/directives-employes/>

RÉALISATION D'UN TEST DE DÉPISTAGE

*Cette étape se répète tant et aussi longtemps
que le dépistage massif est en cours à votre unité*

Votre gestionnaire vous avise qu'un dépistage massif du personnel est mis en place dans votre unité/service.

A. Si vous êtes symptomatique ou avez été en contact étroit avec une personne ayant la COVID-19.

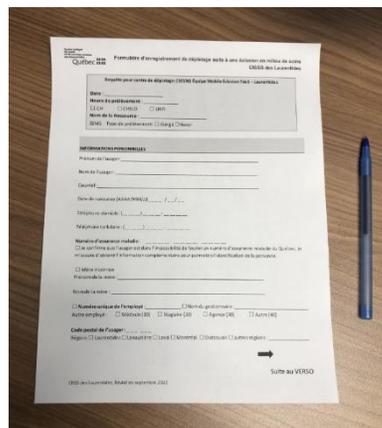
Vous devez **compléter le formulaire** de déclaration au Service de soutien RH à la gestion des maladies infectieuses et aviser votre gestionnaire ou son remplaçant. Consultez la procédure suivante pour accéder à ce formulaire et aux étapes subséquentes [Procédure de dépistage des travailleurs de la santé](#)

B. Si vous êtes asymptomatique, vous devez vous rendre à l'endroit désigné, par votre gestionnaire, dans votre installation et suivre la procédure suivante :



1. Désinfectez l'endroit désigné avec les lingettes désinfectantes pour effectuer votre test de dépistage.
2. Assoyez-vous à l'endroit désigné, pour effectuer votre procédure de test et assurez-vous d'avoir le matériel nécessaire à votre dépistage :

- 1 kit de gargarisme comprenant :
 - Un tube contenant **5 mL d'eau de source**
 - Un verre à médicament
 - Un sac identifié « biohazard ».
 - Prévoir une étiquette autocollante pour votre tube de prélèvement
 - Un [formulaire d'enregistrement de dépistage suite à une éclosion en milieu de soins CISSS des Laurentides](#)
 - Un stylo
 - Gel désinfectant
3. Complétez le formulaire d'enregistrement de dépistage, ci-haut, mentionné.
- Ne pas oublier d'inscrire la date et l'heure de votre prélèvement.
 - Insérez le formulaire, plié en 4, dans la pochette **extérieure** du sac identifié « biohazard »



Petit truc :

L'employé peut effectuer des copies du formulaire « sans la date » pour usage futur.

4. Sur l'étiquette autocollante, inscrivez au stylo, votre nom complet et votre numéro de la RAMQ, afin de faciliter la double identification.
5. Vérifiez la date d'expiration sur le tube, avant de procéder à votre dépistage
6. Désinfectez vos mains et retirez votre masque.
7. Effectuez votre test d'autogargarisme (ce test est autorisé pour le personnel asymptomatique). [La procédure est disponible sur votre unité ou peut être consultée en ligne.](#) Il doit y avoir un minimum de 4mL de liquide pour l'analyse du test. Sinon, refaire un nouveau test, dans les 15 minutes suivantes.
8. Désinfectez vos mains et remettre le masque.
9. Désinfectez votre tube de prélèvement avec une lingette désinfectante.



10. Collez l'étiquette sur le tube de prélèvement.
11. Déposez votre prélèvement dans le sac identifié « biohazard ».
12. Jetez à la poubelle, le verre à médicament utilisé.
13. Désinfectez l'endroit utilisé avec les lingettes désinfectantes.
14. Déposez le sac identifié « biohazard » contenant le prélèvement, **bouchon vers le haut et debout** dans la glacière.
15. Écrivez votre nom et votre numéro de la RAMQ sur le [Tableau de suivi des prélèvements](#) (feuille à 14 cases, recto verso) qui doit être déposé près de la glacière.
16. Ne pas mettre plus de 14 prélèvements par glacière.
17. Avant la fermeture de la glacière, insérez à l'intérieur, le tableau de suivi des prélèvements. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de contact avec l'item réfrigérant.
18. Si la glacière contient 14 prélèvements, scellez le pourtour avec un ruban adhésif.

RÉCEPTION DES RÉSULTATS

Cette étape se répète tant et aussi longtemps que le dépistage massif est en cours à votre unité

1. Vous recevrez votre résultat par courriel ou appel téléphonique (selon la méthode sélectionnée). Advenant que vous receviez un résultat positif, nous vous invitons à aviser votre gestionnaire, dès que possible.
2. Advenant un résultat positif, les consignes relatives à l'isolement des travailleurs de la santé en vigueur s'appliquent. Au besoin, valider les informations à la ligne téléphonique COVID-19, dédiée aux membres du personnel au **450 432-2777 p. 22683** ou **sans frais 1 866 963-2777 p. 22683**